

# SCEAUX



## BULLETIN MUNICIPAL OFFICIEL

ORGANE TRIMESTRIEL DIFFUSÉ GRATUITEMENT  
A TOUTES LES FAMILLES DE LA VILLE

N° 1 — 1<sup>er</sup> trimestre 1960

Rédaction et Administration : Mairie de Sceaux

### Sommaire

|                                     | Pages  |
|-------------------------------------|--------|
| Editorial du Maire .....            | 1      |
| Activités municipales .....         | 2 et 3 |
| Classe de neige .....               | 4 et 5 |
| Sceaux-Informations .....           | 6      |
| Renseignements administratifs ..... | 7      |
| Sceaux-Magazine .....               | 8      |

### Le propos du Maire

Chers Concitoyens,

C'est avec une grande joie que je vous présente le premier numéro du « Bulletin Municipal Officiel de la Ville de Sceaux ».

En province les journaux régionaux relatent toujours dans leurs pages locales, l'essentiel de la vie des Communes de quelque importance. Les journaux de Paris, par contre, qui ont une audience nationale et internationale, ne peuvent pas donner les nouvelles locales des communes suburbaines. Seuls quelques organes de partis politiques comportent des rubriques locales, et l'expérience montre, hélas, que leur information n'est pas toujours objective.

Le « Bulletin Municipal » a essentiellement pour but de porter à votre connaissance les principales décisions prises par le Conseil municipal et par la Municipalité, ainsi que les démarches faites auprès des autorités supérieures. Il essaiera de vous expliquer le pourquoi des décisions et de vous exposer les options à prendre, car administrer, impose souvent des choix difficiles. Il pourra aussi dissiper des craintes injustifiées, faire les mises au point nécessaires, appeler votre attention sur certaines réglementations.

En outre, le « Bulletin Municipal » vous donnera tous les renseignements pratiques dont vous pouvez avoir besoin à Sceaux : les adresses utiles, les heures d'ouverture des services et des établissements, les attributions particulières de chaque maire adjoint et ses heures d'audience, etc... Bien plus, on y fera la

description précise de chaque service municipal et on vous présentera les hommes et les femmes qui journellement travaillent pour vous et pour les vôtres, dans le cadre de la Commune. Il est bon que vous les connaissiez.

Enfin le « Bulletin Municipal » vous tiendra informé de l'essentiel de la vie scénenne et vous signalera les manifestations d'ordre culturel, économique ou social, les plus importantes.

Bref, l'équipe que vous avez, par vos suffrages, chargée il y a un an, de gérer les affaires de la Ville, a pensé qu'il était indispensable d'établir un lien, une communication entre vous et elle et de vous associer plus étroitement à ses travaux. (Cette équipe se présentera à vous dans les numéros successifs du « Bulletin ». Chacun de ses membres vous exposera dans le secteur qui lui est confié, la tâche accomplie et les problèmes qui se présentent.)

Tout ce travail portera peu à peu ses fruits. Aussi bien la tâche est immense : il s'agit d'adapter au formidable accroissement démographique de ces dernières années et de l'année en cours tous les équipements collectifs de la Ville : l'infrastructure, les locaux, l'outillage et le personnel ; il s'agit de développer au maximum la vie culturelle et les institutions sociales de la cité. Mais en même temps il faut faire de sévères économies de gestion et tirer en haut lieu la sonnette d'alarme, pour empêcher que les impôts locaux deviennent pas trop écrasants dans notre cité essentiellement résidentielle. Et, dans la mesure où il n'est pas encore trop tard, il faut, au milieu de l'avalanche de béton qui déferle sur la banlieue parisienne, conserver à Sceaux sa personnalité, son charme, sa distinction, son air pur et son silence.

Récemment Monsieur le Préfet de la Seine est venu dans notre Ville, accompagné des principaux chefs de Services de la Préfecture, pour s'enquérir sur place de nos problèmes et de nos difficultés. Nous lui avons communiqué la liste et l'énoncé succinct des principaux problèmes dont la solution dépend de l'Administration départementale, afin que ses services puissent les étudier plus aisément. Bien entendu, nous vous donnerons un compte rendu aussi complet que possible de cette visite officielle dans le prochain numéro du « Bulletin Municipal ».

Est-il nécessaire que j'ajoute que ce « Bulletin » ne coûtera pas un centime à la Ville ? Pour commencer, sa périodicité devra, d'ailleurs, faute de temps et de moyens, être assez espacée.

Nous espérons que ce bulletin satisfera le besoin d'information objective de tous les Scéens, pour le plus grand bien de notre commune.

Le Maire :  
E. GULDNER.

# A C T I V I T É S

LIBRAIRIE — PAPERIE  
FOURNITURES SCOLAIRES

**toute  
la presse**

P. SOUILHOL

10, rue du Dr-Roux, SCEAUX

TELEPHONE : ROB. 64 - 41

*Le Fleuriste  
des Blagis*

38, rue de Bagneux

TELEPHONE : ROB. 27 - 11

LIVRE A DOMICILE

AGENCE OFFICIELLE

**PEUGEOT**

STATION-SERVICE

**CALTEX**

AUTO-ECOLE

Ouvert tous les jours  
de 6 à 21 heures

Avenue Paul-Langevin

**Anett-Service**

LAVERIE-TEINTURERIE  
DE SCEAUX

**M. M. Tronqual**

6, rue du Docteur-Roux  
Tél. : ROB. 66-15

## Problèmes sociaux

### NOS SOLDATS.

A l'occasion des fêtes de fin d'année, 65 colis d'une valeur de 2.000 fr. (anciens) ont été envoyés à tous les jeunes soldats de Sceaux.

### AUGMENTATION DU PLAFOND DES SECOURS.

Les mandats de secours dont le plafond était jusqu'ici de 4.000 fr. (anciens) ont été portés 10.000 fr. (100 NF). Ceci permet au bureau d'aide sociale d'examiner les cas les plus pénibles avec beaucoup plus de souplesse qu'auparavant et d'accorder des secours plus appréciables.

### LOGEMENTS POUR PERSONNES AGEES.

Un immeuble en ruines, rue des Imbergères, va être démolé et remplacé par deux bâtiments dont les logements des étages inférieurs seront réservés aux personnes âgées. Un foyer y sera prévu pour elles, et une infirmière veillera sur eux.

### LOCATAIRES DES BAS COUDRAIS.

Un vœu a été adopté par le Conseil municipal, sur proposition de M. Logan, demandant que les locataires de la S.C.I.C. (Société Centrale Immobilière de la Caisse des Dépôts) soient dotés d'un statut garantissant le maintien dans les lieux et réglementant le prix des loyers.

### ABATTEMENT POUR CHARGES DE FAMILLE.

Le Conseil municipal, lors de sa séance du 9 novembre 1959, a voté le relèvement de 100 à 180 fr. (anciens) de l'abattement pour charges de famille applicable en matière de contribution mobilière.

Cette mesure répare une injustice, car, en raison du système de taxation à la pièce, ce sont les familles nombreuses qui sont surchargées. Or, l'allègement fiscal dont elles vont bénéficier dès cette année sera assez sensible, sans que pour autant l'augmentation de l'impôt qui en résultera pour les contribuables n'ayant pas de personnes à charge, excède les limites raisonnables.

Il est à noter, d'ailleurs, que six communes de banlieue, Bourg-la-Reine notamment, ont depuis 1945 élevé ou même doublé le chiffre de l'abattement pour charges de famille : la politique familiale que se propose de mener la Municipalité de Sceaux ne lui permettait pas de rester en arrière dans ce domaine.

### MARCHE AUX BLAGIS.

Un terrain de 2.900 m<sup>2</sup> situé à l'angle de l'avenue Clemenceau et de la rue du Docteur-Roux a été réservé par le Conseil Municipal pour l'aménagement d'un marché dans le quartier des Blagis. En attendant, la disposition du Marché central va être améliorée.

## Hygiène et Santé

### ACHAT D'UNE AMBULANCE.

Des malades ayant eu à utiliser l'ambulance se sont plaints à différentes reprises de la vétusté du matériel et en particulier du défaut d'amortissement qui de l'avis du corps médical, pourrait être préjudiciable à certains malades. Aussi le Conseil municipal a-t-il décidé l'acquisition d'une ambulance neuve de modèle récent qui sera en service incessamment.

### FRANCHISSEMENT DU MUR DU SON.

Réponse de Monsieur le Directeur de l'Aéroport de Paris à une intervention de M. Guldner, maire de Sceaux.

« Par votre lettre du 23 septembre 1959, vous avez bien voulu signaler que les habitants de Sceaux se plaignent vivement d'être dérangés, d'une manière accentuée depuis quelques semaines, par le bruit des aéronefs.

« Je m'empresse de vous faire savoir que cette situation prendra fin prochainement. Elle est due en effet à la fermeture temporaire de la piste principale Est-Ouest de notre aéroport d'Orly dont le prolongement, rendu nécessaire par la mise en service d'appareils lourds, est actuellement en cours.

« Il en résulte que tout le trafic de l'aéroport s'effectue sur la seule piste Nord-Sud. Circonstance aggravante : les conditions météorologiques, inhabituelles en cette saison, imposent le plus souvent le décollage face au Nord qui implique, pour les appareils faisant route vers l'Ouest et le Nord-Ouest, un virage à gauche après décollage qui entraîne le survol de la limite Nord de l'agglomération de Sceaux.

« Les travaux d'allongement de la piste principale Est-Ouest ont été entrepris dès le 1<sup>er</sup> septembre, date à laquelle a été mise en service la déviation de la R.N. 7. La piste sera rendue à l'exploitation, entièrement équipée, le 1<sup>er</sup> novembre prochain. La piste Nord-Sud d'Orly reprendra alors son caractère habituel de piste secondaire dont l'utilisation, d'après les statistiques actuelles, n'est à envisager que dans 10 % des cas.

« J'espère que d'ici le 1<sup>er</sup> novembre, le vent aura repris une orientation plus fréquemment méridionale, ce qui permettra d'utiliser la piste Nord-Sud pour des décollages face au Sud, qui réduisent pratiquement à néant la gêne apportée aux habitants de la Ville de Sceaux et des agglomérations voisines. »

### EMANATION DE FUMEE AUX BAS COUDRAIS.

Réponse de la S.C.I.C. à une intervention de M. Guldner, maire de Sceaux :

« Par lettre parvenue le 29 janvier, vous avez appelé mon attention sur les émissions de fumée provenant de la chaufferie au charbon de notre groupe d'immeubles des Bas-Coudrais.

« J'ai l'honneur de vous informer que, dès la première saison de chauffe, soit en 1957-1958, mes Services Techniques avaient constaté la mauvaise fumivoricité de cette installation ; aussi avaient-ils fait procéder, pendant l'été 1958, à une adjonction d'air secondaire destinée à parfaire la combustion et à améliorer la fumivoricité.

« La situation fut alors très nettement meilleure à dater d'octobre 1958 et les émissions de fumée anormales constatées le mois dernier sont dues à un incident fortuit : lors de la période de grands froids, les feux ont dû être poussés au maximum pendant plusieurs jours, ce qui a entraîné la détérioration rapide des rampes de distribution d'air secondaire, à tel point que la réserve de rampes que nous avions constituée a été complètement utilisée.

« Une commande a été immédiatement passée en vue de pourvoir à leur remplacement et les nouvelles rampes sont actuellement en place.

« Mes services techniques ne manqueront pas de continuer à suivre avec la plus grande attention le fonctionnement de cette chaufferie. »

### BALAYEUSE-RAMASSEUSE.

Depuis 1958 les pourparlers avaient été entrepris en vue de l'acquisition d'une balayeuse-ramasseuse. Cette balayeuse-ramasseuse est actuellement en service et donne d'excellents résultats. Pour peu que les automobilistes soient disciplinés et acceptent de se plier aux règles du stationnement, la toilette des rues de Sceaux en sera facilitée.

Magasin :

112 bis, rue Houdan  
ROB. 78-88

MEUBLES DE CUISINE  
REFRIGERATEURS  
MACHINES A LAVER

**SUD-MENAGER**

DISTRIBUTEUR EXCLUSIF REGIONAL

SCEAUX

**BENDIX**

SAINT-LAURENT

Installation et agencement : CUISINE — PLOMBERIE — SANITAIRE

Atelier :

19, rue des Imbergères  
ROB. 43-55

Appareils de cuisson

THERMOR  
SAUTER  
ACER

RADIO-TELEVISION

CONTINENTAL  
EDISON

# M U N I C I P A L E S

## DISPENSARE DES BLAGIS.

Cet établissement agréé par l'Assistance Publique et la Sécurité sociale rend de grands services à la population scéenne et en particulier aux habitants des Blagis. Un nombre impressionnant de consultations y sont données. Des travaux d'aménagement et d'agrandissement se sont avérés rapidement indispensables. Le Conseil municipal a décidé l'octroi d'une subvention pour couvrir une partie des frais. On peut regretter, à cette occasion, que les communes voisines, de Bagneux et de Fontenay, dont les habitants utilisent également le dispensaire, n'aient pas imité la Ville de Sceaux.

## Transports

### TRANSPORTS URBAINS.

Réponse de la R.A.T.P. à une intervention de M. Guldner, maire de Sceaux.

« Par lettre du 30 octobre 1959, vous avez bien voulu me demander d'envisager une augmentation de la fréquence des passages sur la ligne 192 aux heures d'entrée et de sortie des élèves des établissements d'enseignements desservis.

« Nous avons l'honneur de vous faire connaître que la mise en service sur cette ligne, depuis le 30 novembre, d'une voiture supplémentaire, a permis d'améliorer les conditions de transport des voyageurs pendant les périodes d'affluence. Un prochain remaniement de l'horaire augmentera encore les facilités d'acheminement des élèves des lycées et des écoles de Sceaux.

« Quant aux irrégularités constatées dans les passages, elles sont essentiellement imputables aux difficultés de la circulation dans Choisy-le-Roi, en particulier rue Jean-Jaurès, et non à l'utilisation, sur notre matériel, d'un seul agent pour les fonctions de machiniste et de receveur.

« Nous ajoutons que la mise en circulation, sur cette ligne, d'autobus à 2 portes permettant d'accélérer le mouvement des voyageurs aux points d'arrêt est actuellement à l'étude. »

### PROLONGEMENT DE LA LIGNE D'AUTOBUS 188.

Lors de la séance de travail du 13 février 1960, tenue à la Mairie de Sceaux, en présence de Monsieur le Préfet de la Seine, la Municipalité a demandé avec insistance, outre le renforcement de transports en commun de la ligne de Sceaux, le prolongement de la ligne d'autobus 188 par les avenues de Bourg-la-Reine, Jean-Perrin, Fontenay et Houdan. Cette question est actuellement soumise à l'étude du Comité technique des transports parisiens.

## Écoles

### PROTECTION DES ENFANTS A L'ENTREE ET A LA SORTIE DES ECOLES.

En vue d'améliorer la sécurité des enfants à l'entrée et à la sortie des écoles, la Municipalité a fait aménager de nouveaux passages protégés. Elle est intervenue à plusieurs reprises pour faire augmenter l'effectif des agents mis à la disposition du Commissaire de Police pour surveiller les points de passage les plus dangereux. Des résultats ont été obtenus, de nouvelles démarches sont ou seront faites pour les compléter.

## CANTINE SCOLAIRE.

De l'avis des parents et aussi des enfants, la qualité des repas a été sensiblement améliorée, de même que la variété des menus.

Ceci est dû en particulier au personnel des cantines scolaires qui, rappelons-le, prépare chaque jour le repas de plus de 700 enfants.

## Patronage municipal

### ORGANISATION.

Le Patronage Municipal fonctionne depuis la rentrée de septembre à la satisfaction des familles.

Plus de 200 enfants le fréquentent régulièrement.

Mme Morère, professeur de l'Ecole Normale Supérieure d'Education physique, dont la compétence est bien connue, a bien voulu en assurer la direction.

Elle est assistée de trois jeunes gens recrutés à l'Ecole Normale d'Instituteurs, de deux jeunes gens professeurs stagiaires à l'Ecole Normale Supérieure d'Education Physique qui entraînent les équipes de football, de deux jeunes filles jardinières d'enfants, de quatre jeunes filles, professeurs stagiaires à l'Ecole Normale d'Education physique, d'une institutrice chef des cadres de colonie de vacances, spécialiste de danses folkloriques et d'un professeur délégué de dessin artistique, spécialiste de travaux manuels.

Les enfants sont répartis d'après leur âge en 14 équipes :

- 3 équipes de football (1 minime et 2 benjamins) ;
- 4 équipes mixtes de petits de 6 à 7 ans ;
- 3 équipes de moyens (garçons de 8 à 10 ans) ;
- 2 équipes de moyennes (filles de 8 à 10 ans) ;
- 1 équipe de grands (11 à 12 ans) ;
- 1 équipe de grandes (11 à 13 ans).

Chaque équipe, après rassemblement, contrôle de la carte de présence, se dirige vers son activité propre, fixée par un programme élaboré en réunion de moniteurs.

En principe, l'après-midi est consacrée à deux activités successives : l'une à l'extérieur, grand jeu ou sport ; l'autre à l'intérieur, danses, travaux manuels, chants, jeux mimés.

Quelques jeudis sont consacrés à des sorties à Paris.

( Dans un autre numéro, nous publierons un compte rendu de ces activités.)

## Bibliothèque

Ce n'est pas sans émotion que les Scéens ont appris le décès de notre dévouée bibliothécaire Mme Aubrun.

Il faut savoir que nous lui devons l'organisation et le succès de notre bibliothèque. Pendant plus de 15 ans, elle s'est appliquée à créer ce foyer culturel qui attire tant de lecteurs. Son aménité, son dévouement méritent que son souvenir soit conservé.

Grâce à elle notre bibliothèque est en tête de celles du département pour le nombre des lecteurs par rapport au nombre des habitants.

M. Mathieu, membre d'une vieille famille scéenne, a pris sa succession. Il poursuit l'œuvre entreprise et en assurera son plein développement.

**MASSAGES  
GYMNASTIQUE  
REEDUCATION**  
**M<sup>me</sup> Brunelle PERUS**  
2, rue H-Boulogne  
Préparation  
à l'accouchement sans douleur

**DANSE**  
**classique et rythme**  
EDUCATION PHYSIQUE  
**ECOLE  
SIMON - SIEGEL**  
37 bis, avenue Galois  
Bourg-la-Reine - ROB. 06-54  
Cours ensemble et particulier  
pour Dames et Enfants

**Entreprise Générale**  
de tous travaux de bâtiment  
**ALALARDE**  
BUREAUX ET CHANTIERS  
4, avenue Jules-Guesde  
Tél. : ROB. 11-76

**MODES**  
**Mme VOYER**  
1, rue Ravon  
BOURG-LA-REINE



**NOMBLLOT-BRUNEAU**  
**POUR TOUTES VOS PLANTATIONS**

BOURG-LA-REINE — ROBInson 05-02

## PÂTISSERIE CONFISERIE

DANNEBEY et BLANC

### Bomer & Amary

Successeurs

21, rue Houdan - Sceaux

LUNCHS - DINERS  
RECEPTIONS

Tout à votre service  
à ROB. 00-27

### PIANOS MAGE

25 bis, av. de la République  
Montrouge - ALÉsia 55-61

VENTE — LOCATION

ACCORDS - REPARATIONS

### GRAND BAZAR FLORIAN

A. Thiebaut

ARTICLES DE MENAGE  
— QUINCAILLERIE —  
NOVEMAIL - MECCANO  
DINKY TOYS - HORNBY

43, rue Houdan - ROB. 02-38

LIBRAIRIE - PAPETERIE  
DU LYCEE

M. DESELLE

TOUTES LES NOUVEAUTES

79, rue Houdan - SCEAUX  
TELEPHONE : ROB. 34 - 95

### EXTERNAT ST-JEAN-BAPTISTE

(COURS COMPLEMENTAIRE)

7, rue du Docteur-Berger  
Téléphone : ROBinson 19-01



# Pour la prem à S

## 36 écoliers sont allés en class

Lors du budget de 1959, la Municipalité avait décidé d'inscrire un crédit de plus de 1 million, pour envoyer une classe dans les champs de neige en montagne. Il faut souligner à ce sujet que la subvention du Département ne s'élève qu'à 297.000 fr.

Le Ministère de la Jeunesse et des Sports, organisme qualifié, a bien voulu agréer la demande que nous lui avons présentée. Il a, en la matière, une grande expérience, et des fonctionnaires sur place pour contrôler l'organisation.

Une classe entière part avec son instituteur, aidé d'un moniteur d'éducation physique et d'une assistante médicale; sur place est recruté un moniteur de ski chargé d'initier les enfants à l'exercice de ce sport.

C'est une classe de cours moyen 1<sup>re</sup> année du groupe du Centre qui a été désignée, son instituteur, M. Daboust, acceptant la lourde charge et la responsabilité d'accompagner ses élèves.

Le lieu de séjour — nous n'avions aucune préférence — a été fixé à Thollon, dans la Haute-Savoie, à 12 km au sud-est d'Évian. Le 13 janvier, les enfants étaient rassemblés, conduits en autobus jusqu'à la Gare de Lyon, où un train spécial devant également emporter de nombreux enfants, prenait le départ. Voyage sans histoire, arrivée à Thollon par une belle route (le balcon du Léman), qui permet d'apercevoir l'étendue miroitante de cet immense lac, et installation dans un beau chalet alpestre situé à 920 mètres d'altitude, au milieu de beaux champs de neige dominés vers le Sud par des escarpements rocheux de plus de 700 m. Les Mémises: lieu de séjour isolé, calme, décor splendide de montagne, de neige et de sapins.

L'installation est rapide, l'accueil agréable et les enfants vont bientôt s'habituer à un nouveau genre d'existence. Ce ne sont point des vacances, mais un nouveau style de vie, dont les grandes lignes sont les suivantes: le matin, classe; l'après-midi, ski, excursions ou promenades; retour vers 17 heures, une heure d'étude, temps libre et après le repas du soir, repos réparateur dans le silence impressionnant de cette belle campagne alpestre.

Les résultats scolaires ont dépassé les plus optimistes prévisions, car l'alternance des classes et des exercices contrôlés de l'après-midi a un pouvoir régulateur sur le système nerveux des écoliers.

De plus les courbes de poids et de taille ont accusé une augmentation régulière. Les maîtres reviennent convaincus et les parents se félicitent que leurs enfants aient pu bénéficier d'un séjour dont les effets ont été si heureux pour leurs progrès et pour leur santé.

Les résultats sportifs ne sont pas moins spectaculaires; sous la direction d'un excellent moniteur, lui-même champion réputé, les enfants de Sceaux ont fait de rapides progrès. J'ai pu les admirer lors d'une visite que j'ai faite pour contrôler l'organisation matérielle, évoluer avec aisance sur leurs skis, effectuer des descentes de grand style. On pouvait voir, sur ces pentes enneigées du plateau des Mémises à 1.700 mètres d'altitude, des formes bleues, rouges ou jaunes s'élançant du flanc de la montagne, descendre allègrement les pentes et effectuer des arrêts impeccables dignes des meilleurs champions. Des chutes, oui, des descentes moins heureuses, cela est exact. Les incidents n'altéraient pas la bonne humeur des enfants. Quel plaisir de se dépenser dans ce cadre splendide, de respirer à pleins poumons cet air salubre et vivifiant qui empourpre les joues, accélère la circulation, tonifie l'organisme.

Vous pensez que leur joie est sans pareille, qu'au retour l'appétit est grand et qu'on fait honneur à la cuisine savoureuse qui est préparée.

Car il faut ajouter que l'hôtesse est une personne fort aimable, s'appliquant à cuisiner de bons plats et, ce qui n'est pas à dédaigner, à les bien présenter. Voici, pris au hasard le menu d'un mercredi: céleri rémoulade, foie de veau, pommes duchesse, salade, pain d'épice; repas du soir: potage, jambon, nouilles au beurre, tarte aux fruits.

Il y a peu de temps encore, ce genre d'exercices et ces séjours en montagne, étaient, parce que très coûteux, réservés à certains privilégiés de la fortune. Nous avons voulu que les enfants de notre cité puissent en bénéficier pour le plus grand bien de leur santé physique, pour que leurs yeux s'ouvrent à la contemplation de splendides horizons et qu'ils soient pénétrés de leur beauté et de leur poésie.

L'expérience s'étant révélée concluante, nous sommes disposés à la poursuivre et même à l'amplifier l'an prochain. En terminant, je suis heureux de rendre hommage à M. Daboust, l'instituteur, et au personnel d'encadrement qui, avec un dévoue-

## PÉPINIÈRES DU VAL D'AULNAY



**CROUX Fils**

CHATENAY - MALABRY

TELEPHONE : ROB. 04-06



TOUS LES VEGETAUX DE PLEIN AIR - FRUITIERS ET D'ORNEMENT

# mière fois SCEAUX asse de neige



ment exemplaire, ont permis que ce séjour à la montagne soit agréable et bénéfique pour nos enfants.

## EXCURSION DE LA CLASSE DE NEIGE

Une splendide promenade autour du lac Léman a été organisée au cours du séjour des enfants en Savoie. Par beau temps le car les a conduits à Lausanne, où ils ont déjeuné, et à Genève. Inutile d'insister sur leur complète satisfaction.

Déclarations de plusieurs mères de famille au retour des enfants :

« Nous remercions bien cordialement la Municipalité de cette initiative. »

« Nous avons été tenues régulièrement au courant de l'activité de nos enfants ; ils reviennent enchantés. »

« L'organisation de cette classe de neige a été parfaite. »

M. Caraman, maire adjoint, a reçu un grand nombre de lettres de remerciements. Nous publions un extrait de l'une d'elles qui en donne la tonalité générale :

« Nous tenons à vous remercier sincèrement de votre sollicitude au sujet des enfants de Sceaux en classe de neige à Thollon. »

« Vos deux lettres nous ont agréablement surprises par la façon pleine d'humour avec laquelle vous nous narrez leur séjour, ainsi que leurs exploits sportifs. »

« En espérant que cette classe de neige qui a si bien pris le départ, se termine si j'ose dire en « apothéose », recevez... »

## Que pensez-vous des classes de neige ?

### Un Membre du Corps Médical :

« Nous n'avons constaté aucun trouble pathologique dû à des dépenses physiques exagérées. Pas de modification de la tension artérielle, pas de troubles nutritionnels, aucune affection respiratoire sérieuse. La mine des enfants a toujours fait plaisir à voir et leur ardeur au travail était proportionnelle à leurs prouesses sur la neige. J'ai vu des enfants disciplinés, obéissants, pas trop turbulents, bref, heureux de vivre. »

### Un Educateur :

« A la classe de neige les résultats sont surprenants et dans tous les domaines. Le travail écrit est mieux soigné, les leçons mieux sues, l'esprit d'observation et de discernement mieux développé. Le sentiment de la vie familiale dans un milieu calme et reposant contribue à resserrer les liens de camaraderie, à ramener à une plus saine conception des choses les mécontents, les turbulents, les isolés, les préoccupés. Une réelle et plus vive affection règne entre les maîtres et les enfants. »

### Une Maman :

« J'étais inquiète de laisser partir mon enfant si loin, mais il était si heureux de se joindre à ses camarades et bien vite les nouvelles que j'ai reçues m'ont pleinement rassurée. De toute façon, moi qui n'ai jamais connu la montagne en hiver, je suis contente que mon fils ait éprouvé cette joie et certaine aussi qu'il s'en souviendra. »

### Un Enfant :

« Je voudrais bien y retourner l'an prochain... »

## VIDANGES et ENTRETIEN

DE FOSSES FIXES - SEPTIQUES - PUISARDS ET STATION D'ÉPURATION  
CURAGE D'ÉGOUTS - DE FOSSES - D'ÉTANGS ET RUISSEAUX  
NETTOYAGES INDUSTRIELS - DÉBOUCHAGE DE CANALISATIONS - DÉTARTRAGE

### ENTREPRISE DIDERON

137, av. Lamartine - LE PERREUX-s-Marne - TRE. 07-54

CITROEN  
PANHARD

A. Besombes

2 à 8, RUE DE FONTENAY  
Téléphone : ROBINSON 16-77

tout pour la maison

J. BILIERY

COULEURS - MENAGE

115, av. du Général-Leclerc  
BOURG-LA-REINE  
Téléphone : ROBINSON 15-23

PHOTO - CINE  
OPTIQUE

SUD-OPTIQUE

70, av. Général-Leclerc  
BOURG-LA-REINE  
Téléphone : ROBINSON 34-01

MAISON ACCOUCHEMENT

MARIE - ANTOINETTE

Maison conventionnée  
par la Sécurité sociale  
BOURG - LA - REINE

10, Bd Carnot - ROB. 08-24

EXTERNAT  
Ste-Jeanne-d'Arc

OBLATES DE L'ASSOMPTION

COURS SECONDAIRE

27, rue des Imbergères  
Tél. : ROBINSON 13-08

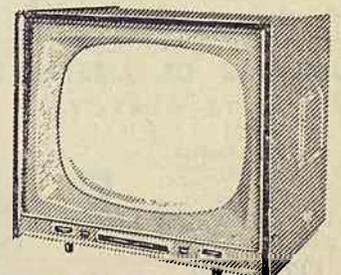
RIBET  
DESJARDINS

LA MAISON DE L'ÉLECTRICITÉ

Enfin !...

La Télévision des Spécialistes

91 bis, avenue du Général-Leclerc, BOURG-LA-REINE  
DEPANNAGE IMMEDIAT ROB. 06-26



**POMPES FUNEBRES GENERALES**66, boulevard Richard-Lenoir, PARIS (11<sup>e</sup>) - VOL. 08-90

Société Anonyme au Capital Libéré de 31.500.000 NF - Fondée en 1848

CONCESSIONNAIRE DU SERVICE DE LA VILLE DE SCEAUX

BUREAU OFFICIEL : 71, rue Houdan - Téléphone : ROBINSON 03-04

Avantages spéciaux aux Assurés Sociaux et aux Organismes Mutualistes

**A. DELAGE****& Cie**TRAVAUX PUBLICS  
ET PARTICULIERS52 - 54, avenue de Robinson  
PLESSIS - ROBINSON  
Tél. : ROBINSON 02-35**SIMCA****Ets M. BILLET**

CONCESSIONNAIRE

11, rue de Penthièvre, Sceaux  
Téléphone : ROBINSON 19-49BOIS ET MATERIAUX  
DE CONSTRUCTION**S<sup>té</sup> LEBOIS-DARDANT**ETERNIT - STILLITE - GRES  
CARRELAGES

Tous les Appareils Sanitaires

49 à 55, avenue R.-Croland  
LE PLESSIS-ROBINSON  
Téléph. : ROB. 03-39

Arrêt Autobus: Pasteur et E.-About

**MACHINES A COUDRE**2, rue de Fresnes - BER. 17-00  
ANTONY

Dépositaire des Grandes Marques

REPARATIONS  
TRANSFORMATION  
de toutes Marques**FABRIQUE DE LITERIE ET DE COUVRE-PIEDS**

VENTE DIRECTE

Fondée en 1926

TISSUS  
D'AMEUBLEMENT  
RIDEAUX  
VOILAGES  
LITS-GIGOGNES  
BANQUETTES  
LITS, etc...**Ets Albert GELIN**

ATELIERS ET BUREAUX :

15, avenue G.-Clemenceau - ROB. 17-67

Concess. Matelas  
« DUNLOPILLO »

LIVRAISON GRATUITE

**SCEAUX - INFORMATIONS****Association sportive  
et athlétique Scéenne  
(A S A S)**

Sceaux brille dans le domaine sportif par les résultats acquis en basket-ball. La mise en service, en 1956, de la Salle municipale, 20, rue des Clos-Saint-Marcel, a largement contribué au développement de ce sport.

L'A.S.A.S. comprend actuellement 9 équipes, masculines et féminines. Son ensemble peut être classé dans les cinq premiers clubs parisiens et l'équipe senior féminine dans les vingt premières de France. Cette équipe a été l'an dernier **finaliste du championnat de France (division Excellence)** et opère cette année en **division nationale**.

Il convient de rappeler qu'en 1953 l'équipe **junior masculine fut également finaliste du championnat de France**. Certains de ses éléments font maintenant partie de l'équipe **senior** qui brille dans cette même compétition (division Honneur).

Le niveau du basket-ball, pratiqué à Sceaux est de haute qualité. Nous encourageons très vivement nos concitoyens à aller s'en rendre compte un dimanche après-midi. Ils reviendront voir d'autres matches, nous en sommes sûrs.

Nous invitons aussi les jeunes garçons et les jeunes filles désireux de pratiquer un sport de compétition, exempt de brutalité, à s'inscrire au club en se présentant au stade le jeudi à 17 heures, jour de l'entraînement. Sous la direction compétente et combien dévouée de ses animateurs MM. Sautet et Brulé, et avec le concours d'entraîneurs hautement qualifiés, ils éprouveront des joies saines dans un milieu de très franche camaraderie.

**Divers****AUTOROUTE DU SUD-OUEST**

Le problème de l'autoroute revient au premier plan de l'actualité. Des études sont actuellement en cours dans les Administrations publiques et à la S.N.C.F. M. Guldner, maire de Sceaux, a été amené à préciser à nouveau les raisons de l'opposition du Conseil municipal à la traversée de Sceaux par l'autoroute.

Voici un extrait de la lettre adressée à Monsieur le Ministre des Travaux publics et des Transports.

« J'ai l'honneur d'appeler tout spécialement votre attention sur les très graves inconvénients que l'exécution de ce projet présente pour la Ville de Sceaux, qui se trouverait littéralement coupée en deux par l'autoroute. Non seulement l'aspect de la ville qui, de l'avis de tous ceux qui la connaissent, a conservé sa personnalité et son charme au milieu de la banlieue parisienne, en souffrirait gravement, mais encore, plusieurs voies urbaines, en particulier le boulevard Desgranges, seraient coupés et une partie importante de la population de Sceaux serait incommodée par le bruit du roulage ininterrompu des véhicules de tous tonnages. De plus, la réserve d'air pur que constitue le Parc de Sceaux, se trouverait viciée par les gaz d'échappement.

« En contre-partie, la Ville de Sceaux ne retirerait aucun avantage direct de l'autoroute.

« C'est pourquoi, j'ai l'honneur de vous demander instamment de bien vouloir faire procéder à des études très sérieuses, afin de vérifier si le tracé de l'autoroute ne pourrait pas être modifié de manière à ne pas passer au centre de Sceaux. »

**SPORTS**

La Ville de Sceaux était locataire depuis 1941 du terrain situé 20 rue des Clos-Saint-Marcel, utilisé pour l'éducation physique des enfants des écoles.

En 1956, une salle de sports y fut construite pour la pratique du basket-ball et du tennis.

Le bail étant venu à expiration à la fin de 1959, l'acquisition de la propriété était nécessaire pour la sauvegarde du bâtiment.

Cette acquisition proposée par la Municipalité a été votée par le Conseil municipal.

**Clinique Chirurgicale**Conventionnée par la Sécurité Sociale Civile et Militaire  
Les principales Mutuelles - S.N.C.F. - Art. 13**CHIRURGIE GENERALE - RADIOLOGIE****AMBULANCE JOUR ET NUIT****25, avenue Lombart - Fontenay-aux-Roses****Téléphone : ROBINSON 35-61 et la suite**

# RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

## QUE FAUT-IL FAIRE POUR UNE NAISSANCE ?

L'acte de naissance est un des plus importants parmi les actes de l'Etat-civil, car c'est en marge de cet acte que sont portées la plupart des mentions relatives aux modifications intervenues en ce qui concerne l'état de la personne (reconnaissance, mariage, divorce, etc...).

C'est pourquoi, le Code civil a prescrit certaines règles particulières pour sa rédaction :

1° Toute naissance doit être **obligatoirement** déclarée par le père ou en cas d'impossibilité, ou s'il s'agit d'un enfant naturel, par les médecins, sage-femmes ou autres personnes ayant assisté à l'accouchement et, lorsque la mère est accouchée hors de son domicile, par la personne chez laquelle a eu lieu la naissance.

2° Pour éviter toutes négligences ou fraudes, la loi a fixé un court délai pour cette déclaration ; elle doit être faite dans les **trois jours**, non compris le jour de l'accouchement.

Passé ce délai l'acte de naissance ne pourrait plus être dressé par l'officier de l'Etat-civil qu'à la suite d'un jugement du Tribunal de Grande Instance.

La présence de témoins n'est plus exigée, mais l'acte doit être lu au déclarant avant d'être signé par lui et l'indication de l'accomplissement de cette formalité doit être portée sur l'acte lui-même.

L'acte de naissance doit contenir les énonciations suivantes et rien d'autre :

La date (année, jour et heure) de la naissance.

Le lieu de naissance.

Le sexe de l'enfant.

Les prénoms qui lui sont donnés.

Les noms, prénoms, âge, domicile et profession des père et mère, ainsi que l'indication qu'ils sont mariés, s'il y a lieu.

Les prénoms, nom, âge et domicile et profession du déclarant.

Alors que les copies des actes de l'Etat-civil peuvent être délivrés en principe à toute personne qui en fait la demande, la loi a établi une exception pour l'acte de naissance, afin que la filiation irrégulière de l'enfant n'apparaisse pas aux yeux de tous.

La copie conforme de l'acte de naissance ne peut être délivrée qu'à l'intéressé lui-même, à ses ascendants ou descendants ou son représentant légal, au Procureur de la République, et exceptionnellement aux personnes qui justifieraient de la nécessité pour elles d'obtenir une copie complète et produirait une autorisation du magistrat d'instance. En dehors de ce cas, les tiers ne peuvent obtenir qu'un simple **extrait** contenant seulement l'année, le jour, l'heure et le lieu de naissance, le sexe de l'enfant, ses nom et prénoms tels qu'ils résultent des énonciations de l'acte de naissance ou des mentions portées en marge de cet acte.

## TOUT POUR L'ENFANT

CONFECTION — JOUETS — VOITURES D'ENFANTS

**Mic**

4, rue du Docteur-Berger (face l'Eglise) - ROB. 19-46

## TRAVAUX PUBLICS & PARTICULIERS

### ENTREPRISE MOTTAIS

SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 640.000 NF

26, rue d'Estienne-d'Orves, MONTRouGE - Tél. ALEsia 59-26

#### MÉDECINS DE GARDE LE DIMANCHE

##### AVRIL

3 Dr GALVIN.  
10 Dr GUÉRIN.  
17 Dr JEANNIST.

##### MAI

1 Dr BOUIN.  
8 Dr BLANC.  
15 Dr CORDIE.

##### JUIN

5 Dr JEANNIST.  
6 Dr LAVANT.  
12 Dr VERRouST.

18 Dr LAVANT.  
24 Dr VERRouST.

22 Dr DEUTSCH.  
26 Dr GALVIN.  
29 Dr GUÉRIN.

19 Dr BLANC.  
26 Dr BOUIN.

#### ADRESSES

Docteur BLANC, 81, rue Houdan, ROB. 17-28.  
Docteur BOUIN, 101, rue Houdan, ROB. 40-46.  
Docteur CORDIE, 112 bis, rue Houdan, ROB. 19-93.  
Docteur DEUTSCH, 33, rue de Fontenay, ROB. 55-50.  
Docteur GALVIN, 47, rue Berlioz, ROB. 38-38.  
Docteur GUÉRIN, 72, rue Houdan, ROB. 00-71.  
Docteur JEANNIST, 3, avenue de Verdun, ROB. 17-13.  
Docteur LAVANT, 2, rue Jean-Giraudoux, ROB. 57-37.  
Docteur VERRouST, 46, avenue du Président-Roosevelt, ROB. 02-45.

#### SERVICE DE GARDE DES PHARMACIENS

##### AVRIL

3 Mme LAVERDET.  
10 M. VIGUIER.  
17 M<sup>lle</sup> WEBER.

##### MAI

1 M. LEBLANC.  
8 M<sup>lle</sup> LACOUR.  
15 Mme LAVERDET.

##### JUIN

5 M. LEBLANC.  
6 M. LEBLANC.  
12 M<sup>lle</sup> LACOUR.

18 Mme WEBER.  
24 M. VARIN.

22 M. VIGUIER.  
26 M<sup>lle</sup> WEBER.  
29 M. VARIN.

19 Mme LAVERDET.  
26 VIGUIER.

#### ADRESSES

M<sup>lle</sup> LACOUR, 127, rue Houdan.  
Mme LAVERDET, 106, rue Houdan.  
M. LEBLANC, 51, rue de Bagneux.  
M. VARIN, 45, rue Houdan.  
M. VIGUIER, 43, rue des Coudrais.  
M<sup>lle</sup> WEBER, 13, avenue des 4-Chemins.

## YVONNE - CHARLES C A D E T

HAUTE - COIFFURE  
Dames Messieurs

Biosthéticien

86, rue Houdan - ROB. 02-29

## La Maison de la Presse

— Germain Basler

98, rue Houdan - ROB. 00-50

JOURNAUX - PUBLICATIONS

LIBRAIRIE — PAPETERIE  
MAROQUINERIE

## DROGUERIE GENERALE S C E E N N E

### L. FRELAT

COULEURS - VERNIS

-- PAPIERS PEINTS --

LINO - VERRES A VITRES

Toutes les Grandes Marques

88, rue Houdan - ROB. 21-49

## CLINIQUE DU BOIS DE VERRIERES CHIRURGIE - MATERNITÉ

Convention avec Sécurité sociale  
et Mutuelles

66, rue du Colonel - Fabien  
ANTONY

Tél. : BERny 01-81, 04-72

METRO : ANTONY

JOAILLERIE - BIJOUTERIE - HORLOGERIE  
ORFÈVRERIE - CADEAUX

*Jacques Michel Korfan*

JOAILLIER - FABRICANT

6, rue Roeckel, Bourg-la-Reine (près de la Gare)

REPARATION - TRANSFORMATION  
EMPLOI DE PIERRES - BIJOUX d'après dessin

POSE

MEUBLES DE CUISINE LIVRAISON

LAQUES - CHROMES

## LE BOIS RABOTÉ

35, Boulevard Romain-Rolland - Porte d'Orléans - Montrouge  
TELEPHONE : ALEsia 67-22 — BOIS DETAIL

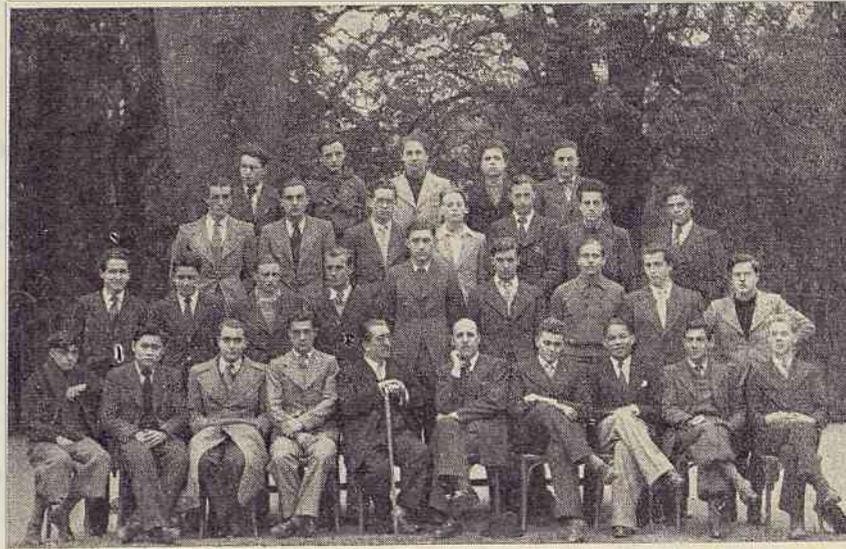
ISOREL - CONTREPLAQUE  
AGGLOMERE - CELAMINE - PANOLAC

FORMICA

**polyrey**

# SCEAUX MAGAZINE

Il y a 20 ans !



Les reconnaissez-vous ?

Une classe de première (1937-38) au Lycée Lakanal

La première personne qui reconnaîtra trois des jeunes gens qui figurent sur cette photographie recevra un prix de 10 NF.

## LE LYCÉE LAKANAL

Pour le passant, le Lycée Lakanal est une construction imposante, d'aspect maussade d'un côté, de l'autre plus riant, de style... très composite, et précédée d'un grand parc où les pelouses se déploient en molles ondulations parmi les arbres centenaires.

Pour le visiteur, c'est un domaine accueillant, où il aimerait errer « à la recherche du temps perdu », si les allées les plus larges ne le conduisaient, non sans détours, vers le pavillon central, autour duquel s'ordonnent de vastes bâtiments encadrant des cours en terrasses. Il admire l'équilibre de l'ensemble, goûte le calme de ce lieu, oublie un instant le voisinage de la ville tentaculaire.

Pour les jeunes élèves frais émoulus de l'école communale, c'est un monde immense, où ils se sentent perdus, une sorte de gigantesque usine pédagogique où cent ateliers travaillent à la fois.

Pour les autres élèves, c'est ce vieux lycée que l'on retrouve chaque matin sans déplaisir, en même temps que ses camarades et ses professeurs, où l'austérité du travail est tempérée par l'agrément du site, où la présence de la nature crée l'illusion de la liberté.

Pour beaucoup de vieux Scéens, Lakanal c'est l'ombre de Giraudoux, de Jacques Rivière et d'Alain Fournier, de Péguy, c'est leur propre jeunesse avec ses découvertes, ses enthousiasmes et ses espoirs, ce sont des voix toujours sonores dans leur mémoire, des visages que le temps n'a pas estompés, des souvenirs sans nombre, les uns émouvants, les autres, les plus nombreux, capables de dérider les plus moroses.

Pour les fonctionnaires affectés au Lycée, administrateurs, professeurs et surveillants, agents du service d'entretien, Lakanal, c'est la maison où l'on se sent vite adopté, dont on aime l'atmosphère, qu'on ne saurait quitter sans regret.

Ainsi, entre les êtres et les choses, entre le passé et le présent, entre tous ceux qui travaillent dans ce lycée, continuent à se nouer chaque jour des liens subtils et multiples.

Lakanal, c'est une amitié.

H. W.

(Nous donnerons dans un numéro ultérieur quelques précisions sur l'histoire du Lycée.)

### LAKANAL EN CHIFFRES

Le Lycée aura 75 ans en octobre prochain.

Il est construit sur 10 hectares, dont le parc couvre un peu plus des deux tiers. La galerie principale est longue de 313 mètres.

Le personnel compte 266 fonctionnaires, dont 142 professeurs et professeurs adjoints.

Les élèves sont au nombre de 2.500. Un cinquième d'entre eux sont pensionnaires.

Cette année, les dépenses prévues au budget du lycée et de l'annexe d'Antony s'élèvent à 630 millions de francs légers.

Parmi les résultats obtenus en 1959 par les classes préparatoires aux grandes écoles et les classes terminales, certains méritent tout particulièrement d'être signalés. Les voici :

Classe de préparation à l'Ecole Normale Supérieure de Saint-Cloud (section mathématiques) :

— 11 admis (dont le 1<sup>er</sup>), soit environ la moitié de la promotion des mathématiciens ;

— 4 admis à l'E.N.S.E.T. ;

— 26 (sur 30) admis à l'I.P.E.S. (dont 2 avec mention très bien).

Classe de préparation à l'E.N.S.E.T. (lettres) :

— 12 admis, dont 3 jeunes filles et 9 garçons (parmi lesquels le 1<sup>er</sup>), ceux-ci s'adjudgeant un peu plus de la moitié des places mises au concours.

Baccalauréat (proportion des candidats reçus) :

— dans une classe de mathématiques élémentaires : 86 % (contre 55 % pour l'ensemble de la France) ;

— dans les classes de Premières Modernes : 65 et 88 % (contre 48 %) ;

— dans les classes de Premières AB : 80 % (contre 66 %) ;

— dans les classes de Premières AC : 96 % (contre 69 %) ;

— dans les classes de Premières C : 93 % (contre 69 %).

Est-il besoin d'ajouter que de tels résultats disent assez les mérites des professeurs qui ont préparé les candidats ?

LE CHRONIQUEUR.

**TEINTURERIE - BLANCHISSERIE  
DE SCEAUX**

**J. FAYT**

TEL. ROBINSON 19-34 - 94, rue Houdan

STOPPAGES - REMAILLAGES

**BIJOUTERIE - HORLOGERIE - ORFÈVRE**  
**TRANSFORMATIONS DE BIJOUX - REPARATIONS GARANTIES**

**M. Gannord**

114 bis, rue Houdan - Téléphone : ROBINSON 17-30

**CADEAUX**